

RHÔNE-ALPES

Synthèse  
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 174 - juin 2012

## Ardèche Méridionale : quand la démographie est source de développement

*Entre 1960 et 1970, l'Ardèche Méridionale a connu la désertification rurale. Sa population s'est depuis redressée. Au cours de la dernière décennie, l'augmentation de la population due au solde migratoire rejoint celle des zones les plus dynamiques de la région Rhône-Alpes. L'arrivée de retraités est une constante du territoire, mais aujourd'hui nombreux sont les jeunes actifs parmi les nouveaux arrivants. Certains continuent de travailler dans les départements voisins. D'autres, plus au centre du territoire, viennent y occuper les emplois tertiaires. Travailler à satisfaire les besoins de cette population en termes de logements, d'équipements, de services, de transports est un enjeu fort du territoire, au même titre que le développement de l'activité touristique.*

Bruno Quilici  
François Lebrun

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

Le pays de l'Ardèche Méridionale couvre à lui seul environ la moitié du département. Le territoire se compose de 177 communes. Parmi elles, seule Aubenas dépasse 10 000 habitants. Son agglomération rassemble près de 30 % de la population du territoire. Elle est à la fois pôle d'emplois et de services. Hormis la partie du territoire ouverte sur la vallée du Rhône, l'Ardèche

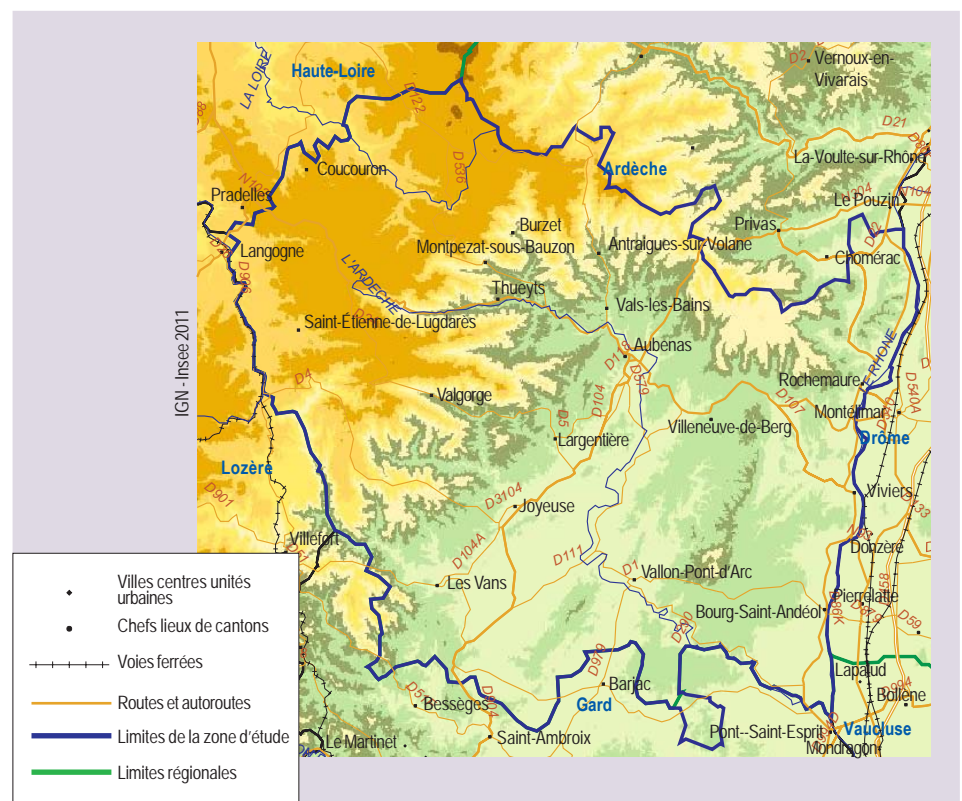
Méridionale est isolée des grandes voies de communication. C'est notamment le cas de la partie cévenole, zone de moyenne montagne difficile d'accès.

L'Ardèche Méridionale a une faible densité de population, 43 habitants au km<sup>2</sup> quand celle de la zone rurale de comparaison<sup>1</sup> s'élève à 69 habitants au km<sup>2</sup>. C'est un territoire peu artificialisé, qui

<sup>1</sup> Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". L'Ardèche méridionale est comparée au territoire de type "rural".

Cette zone de référence est constituée de l'Ardèche méridionale, du Beaujolais, du Forez, de la Vallée de la Drôme - Diois, de la Drôme des Collines, d'Une Autre Provence, de la Bièvre - Valloire, du Vals du Dauphiné - Nord Isère, de la Bresse - Revermont - Val de Saône, du Bugey, de l'Avant Pays Savoyard - Chartreuse, du Sud Grésivaudan, des Monts du Lyonnais et du Pilat.

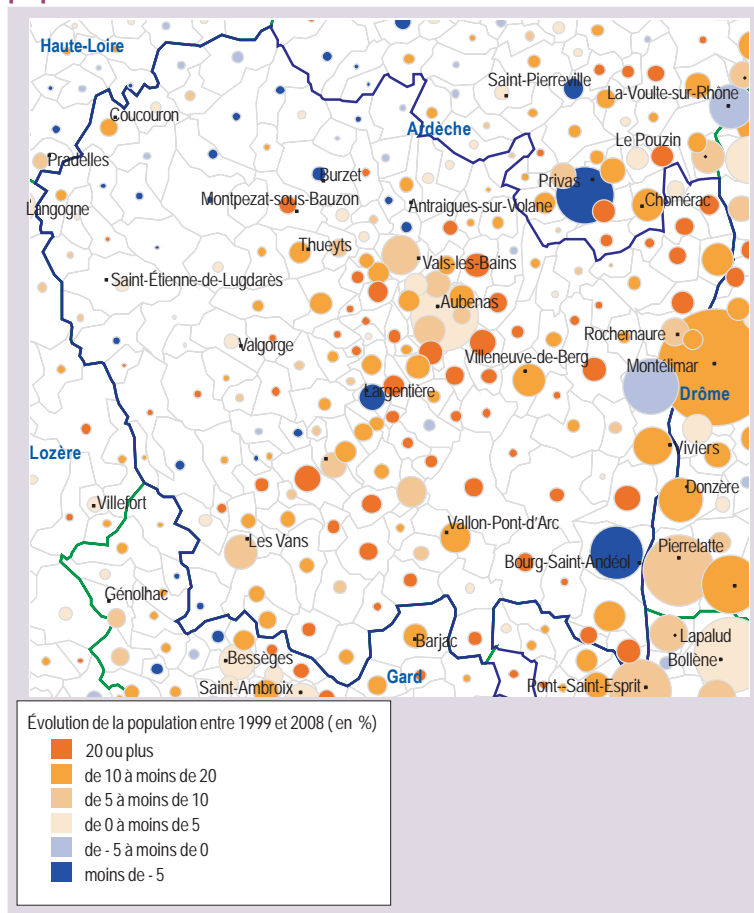
### Relief et voies de communication



**Un territoire vaste  
marqué par des  
espaces bien  
identifiés**

**Regain  
démographique  
depuis 1999**

**Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la  
population entre 1999 et 2008**



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

**Carte d'identité du territoire**

	Ardèche Méridionale		Référence		Région
	1999	2008	1999	2008	2008
Population	121 191	134 643	1 084 124	1 212 137	6 117 229
Poids dans la région (%)	2,1	2,2	19,2	19,8	
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	38	43	62	69	140
Nombre de communes	177	177	1 192	1 192	2 879
dont % en EPCI (*)	23,2	94,4	74,2	96,8	94,6
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	53,3	53,3	57,7	57,7	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	27,0	26,7	30,9	30,2	31,9
Part des 65 et plus (%)	22,0	22,1	17,5	17,8	15,9
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,23	1,21	1,77	1,70	2,01

(\*) composition des EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2011

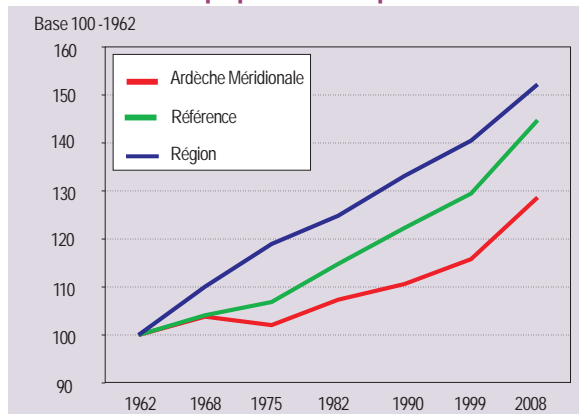
Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

demeure néanmoins peu exploité par l'activité agricole (22,7 % des surfaces contre 46,6 % pour la référence). Près de la moitié du territoire est recouvert par des forêts et plus du quart est occupé par des milieux à végétation arbustive ou herbacée. Les trois quarts du territoire sont classés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique contre moins de la moitié en Rhône-Alpes et dans la zone rurale de comparaison.

Depuis les années 60, l'évolution démographique a fortement varié au cours du temps. Entre 1962 et 1975, la population du territoire a stagné alors que la croissance démographique était sensible pour la zone de comparaison et encore plus forte pour Rhône-Alpes. Dans la partie cévenole du territoire, la population a même diminué durant cette période.

Depuis 1975, la population ne cesse d'augmenter. En particulier, entre 1999 et 2008, la croissance démographique est devenue

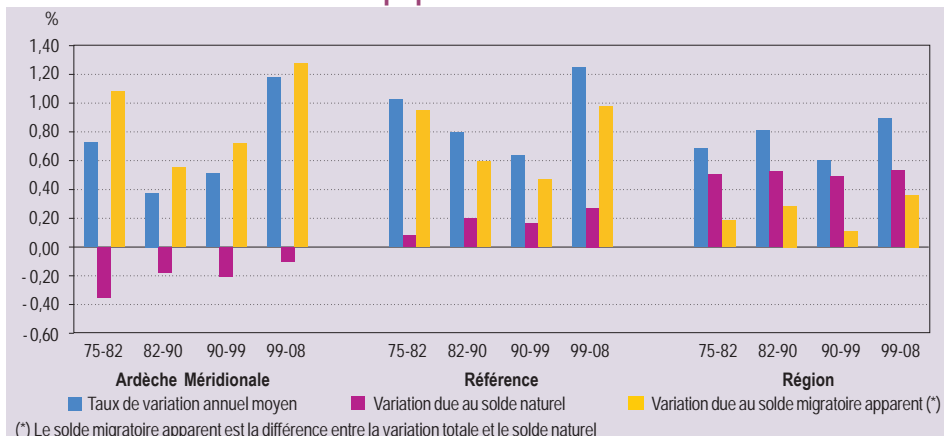
**Évolution de la population depuis 1962**



Source : Insee, Recensements de la population

**Un territoire  
structurellement âgé  
mais des jeunes  
s'y installent et des  
enfants y naissent**

**Taux de variation annuel de la population**



Sources : Insee, Recensements de la population - État civil

## Flux migratoires\* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	2 675	1 383	1 292	+ 9,0
de 15 à 19 ans	1 021	1 227	-206	- 2,8
de 20 à 29 ans	3 514	3 449	65	+ 0,6
de 30 à 39 ans	3 824	2 089	1 735	+ 12,0
de 40 à 54 ans	3 565	1 839	1 726	+ 6,6
de 55 à 64 ans	2 745	764	1 981	+ 11,9
65 ans et plus	2 035	1 063	972	+ 3,4
<b>Ensemble</b>	<b>19 379</b>	<b>11 814</b>	<b>7 565</b>	<b>+ 6,3</b>

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	137	40	97	+ 5,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	869	325	544	+ 10,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 171	660	511	+ 12,7
Professions intermédiaires	2 779	1 822	957	+ 7,8
Employés	3 059	1 992	1 067	+ 6,7
Ouvriers	2 493	1 516	977	+ 7,4
Retraités	3 857	1 403	2 454	+ 6,9
Étudiants et élèves	999	1 882	-883	- 11,8
Autres inactifs	1 715	722	993	+ 10,6
<b>Ensemble</b>	<b>17 079</b>	<b>10 363</b>	<b>6 716</b>	<b>+ 6,4</b>

\* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

## Les caractéristiques des logements

	Ardèche Méridionale			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
Résidences principales	58 471	65,6	+ 16,1	81,0	+ 17,5
Résidences secondaires	23 126	26,0	+ 15,4	11,2	+ 1,9
Logements occasionnels	814	0,9	+ 38,5	0,6	- 14,8
Logements vacants	6 673	7,5	+ 27,4	7,2	+ 21,7
<b>Ensemble des logements</b>	<b>89 084</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 16,8</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 15,6</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

## Les caractéristiques des résidences principales

	Ardèche Méridionale			Région	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
<b>Les résidences principales par type</b>					
Maisons	44 153	75,5		73,5	
Appartements	13 591	23,2		25,7	
Autres	728	1,2		0,8	
<b>Les résidences principales par statut d'occupation</b>					
Propriétaires	38 506	65,9	+ 20,4	65,9	+ 23,7
Locataires de logement vide non HLM	12 879	22,0	+ 21,0	21,0	+ 18,7
Locataires d'un logement vide HLM	3 757	6,4	+ 21,8	9,5	+ 7,2
Locataires d'un logement meublé	1 099	1,9	- 12,2	1,0	+ 13,9
Logés gratuitement	2 230	3,8	- 34,8	2,8	- 39,2
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>58 471</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 16,1</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 17,5</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

très importante, supérieure à 10 % sur la période, rattrapant ainsi le niveau de progression de la zone rurale de comparaison. Cette évolution est due au solde migratoire (+ 1,3 % par an entre 1999 et 2008). Le solde naturel (- 0,1 % par an) reste négatif dans une large partie du territoire mais il s'améliore depuis 1999.

À partir de 1975, l'augmentation de la population est forte dans les communes de la vallée du Rhône. La zone de croissance démographique s'est élargie depuis 1999, si bien que les

communes des cantons de Villeneuve-de-Berg, de Vallon-Pont-d'Arc, de Joyeuse et de Thueyts connaissent aujourd'hui le dynamisme démographique le plus fort (progression annuelle supérieure à 1,5 %). De son côté, la population du territoire cévenol se stabilise : seul le canton de Burzet enregistre encore une évolution négative.

En Ardèche Méridionale, depuis longtemps, la proportion de personnes âgées est importante dans la population. Ainsi, 28,3 % de la population a plus de 59 ans contre 23,3 % dans l'ensemble des zones rurales et 20,9 % en Rhône-Alpes.

Dans les années 90, l'évolution démographique de l'Ardèche Méridionale était due essentiellement à l'augmentation du nombre de personnes âgées arrivant sur le territoire. Depuis 1999, la progression s'équilibre selon les tranches d'âge. Par exemple, le nombre des moins de 20 ans, resté stable entre 1990 et 1999, a progressé de 10,3 % entre 1999 et 2008, contre 9,3 % dans les zones rurales et seulement 4,3 % en Rhône-Alpes. Le solde migratoire entre 2003 et 2008 est positif à tous les âges, excepté entre 15 et 24 ans du fait du départ des jeunes quittant le territoire pour entreprendre leurs études. Les personnes âgées de 55 à 64 ans sont encore les plus nombreuses à venir s'installer mais le solde des enfants de 5 à 14 ans est positif de 1 300 personnes, signifiant qu'un enfant sur neuf est un nouvel arrivant "depuis moins de cinq ans". Les migrations résidentielles permettent ainsi de ralentir son vieillissement.

Parmi les nouveaux arrivants, seulement 39,4 % sont inactifs. En comparaison, un habitant sur deux dans le territoire est inactif (+ 51,3 %). Dans cet afflux d'actifs venant résider en Ardèche Méridionale, les arrivées d'employés et de professions intermédiaires sont les plus notables. 62,6 % de ces actifs occupés travaillent dans le territoire. Les arrivants proviennent principalement des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le département des Bouches-du-Rhône est le premier département d'origine pour les nouveaux arrivants (+ 850 personnes en cinq ans), devant le Nord (600), le Vaucluse (500), le Rhône (480), le reste de l'Ardèche (330), la Drôme (270), la Haute-Savoie (260). Avec un excédent migratoire de 160 personnes, seul le département de l'Hérault exerce une attractivité sur l'Ardèche Méridionale. Elle s'explique notamment par les départs des jeunes partant y poursuivre leurs études.

Entre 1999 et 2008, le nombre de logements a augmenté de 16,8 % en Ardèche Méridionale, progression plus importante que dans les zones de comparaison. Cet accroissement, qui est à mettre en rapport avec celui de la population, a concerné toutes les catégories de logements. Si l'augmentation du nombre de résidences principales (+ 16,1 %) est inférieure à celle de la zone de référence rurale (+ 17,5 %), elle est

## Développement du parc de logements

## Des ménages aux revenus modestes, hormis les nouveaux arrivants retraités

## Une offre d'équipements intermédiaires à améliorer

toutefois supérieure à celle de la région (+ 12,6 %). Elle s'explique notamment par l'arrivée de nouveaux retraités qui viennent habiter dans l'habitation de vacances qu'ils possédaient précédemment. Pour les résidences secondaires, on observe également une forte évolution (+ 16,0 %). À titre de comparaison, l'augmentation du nombre de résidences secondaires a été de + 6,3 % pour Rhône-Alpes et + 1,9 % pour la référence rurale. L'importance du développement des résidences secondaires est un facteur d'explication des difficultés du territoire en matière de disponibilité des logements (notamment des maisons individuelles), de coût de l'immobilier, de consommation foncière.

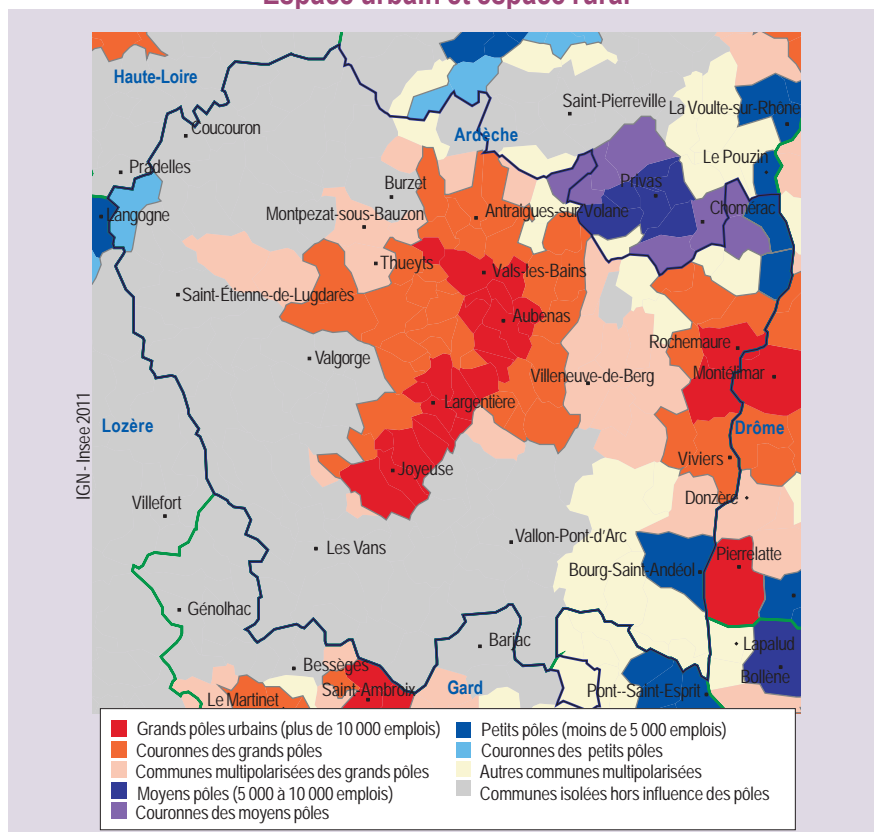
Plus forte encore est l'augmentation du nombre de logements vacants : + 27,4 % contre + 21,7 % pour la référence et seulement + 7,9 % pour la région. L'ancienneté du parc, dont 40,2 % des résidences principales ont été construites avant 1949, donne la principale explication.

Compte tenu du caractère touristique de l'Ardèche Méridionale et de son parc de logements vieillissant, l'enjeu de la gestion du foncier est primordial pour les acteurs du territoire. Dans le cadre du contrat actuel du CDDRA, l'objectif fixé est d'enrailler la consommation de l'espace. Cette politique menée localement vise à combler le déficit de logements permanents et à préserver une bonne qualité de l'habitat en encourageant la rénovation des habitations anciennes.

55,4 % des foyers fiscaux du pays de l'Ardèche Méridionale sont non imposés. C'est une proportion plus importante que dans les zones de comparaison (49,2 % pour les zones rurales et 43,5 % en Rhône-Alpes). Le revenu net imposable moyen est nettement inférieur : 18 981 euros contre 21 357 euros et 24 070 euros. La structure sociodémographique du territoire, marquée par une sous-représentation des cadres et des professions intermédiaires ainsi que par une population en moyenne plus âgée, explique ce constat.

La part des revenus salariaux est relativement faible : 54,3 % contre 61,6 % dans les zones rurales et 65,5 % dans la région Rhône-Alpes. Cela s'explique par l'importance de la part des pensions et retraites. Le tiers des revenus des habitants de l'Ardèche Méridionale dépend principalement du versement d'une retraite. C'est 7 points de plus que la moyenne des zones rurales, 10 points de plus que la moyenne régionale. Le territoire enregistre depuis longtemps l'installation de ménages de retraités. Ceux-ci, en plus de compenser le déficit naturel du territoire et d'expliquer la légère croissance démographique depuis le milieu des années 70, contribuent à augmenter le pouvoir d'achat du territoire. En effet, parmi ces retraités, les anciens cadres ou professions intermédiaires sont relativement nombreux, alors que chez les actifs, ces catégories socioprofessionnelles sont peu présentes. Plus d'un ménage de retraités sur cinq appartient à ces catégories supérieures ; si cette part reste inférieure à la moyenne régionale, elle dépasse assez largement celle de la zone rurale de comparaison (18,1 %).

## Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 2008

En Ardèche Méridionale, l'offre d'équipements est comparable à celle de l'ensemble des zones rurales de Rhône-Alpes. Ainsi, le nombre moyen d'équipements par commune s'élève à 8,2 contre 9 dans la zone de référence. 6 communes sur 10 ont moins de 6 équipements contre 50 % en zone de comparaison.

L'offre de services se structure autour de 39 communes pôles de services de proximité. À celles-ci s'ajoutent 8 communes pôles de services intermédiaires et Aubenas, seule commune pôle de services supérieurs. Les pôles de services intermédiaires sont Bourg-Saint-Andéol, Joyeuse, Largentière, Le Teil, Les Vans, Ruoms, Vallon-Pont-d'Arc et Vals-les-Bains.

Au sein de la gamme des services de proximité, le taux d'équipement du territoire se rapproche de celui de la zone de comparaison pour de nombreux services : les épiceries et supérettes, les boucheries charcuteries, les entreprises de maçonnerie, les infirmiers et les kinésithérapeutes, mais aussi les services médicaux et sanitaires comme les pharmacies, les médecins, les chirurgiens dentistes.

Mais, pour plusieurs équipements d'importance,

## Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Ardèche Méridionale		Référence		Région	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Agriculteurs exploitants	3,1	2,3	3,6	2,7	1,3	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7,1	7,0	6,8	6,1	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,9	5,3	5,9	7,4	9,5	11,7
Professions intermédiaires	10,6	12,6	12,4	14,0	15,4	16,0
Employés	9,4	10,5	8,4	9,0	10,6	10,9
Ouvriers	17,8	16,4	22,7	20,4	20,3	17,8
Retraités	38,3	40,7	34,1	36,2	28,8	31,4
Étudiants et élèves	0,7	0,4	0,3	0,2	2,6	2,1
Autres inactifs	8,0	4,9	5,8	4,0	5,7	3,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation complémentaire)

## Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2008	Ardèche Méridionale		Référence		Région	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	18 826	18 981	20 990	21 357	23 718	24 070
Foyer fiscaux non imposés (en %)	55,6	55,4	49,3	49,2	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	30 628	30 810	31 583	32 146	33 966	34 557
<b>Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)</b>		<b>32,7</b>		<b>26,3</b>		<b>23,3</b>

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

## Une grande partie de l'Ardèche Méridionale est autonome en termes d'emplois

le territoire apparaît sous-équipé : les écoles maternelles, les agences bancaires et les services de réparation automobile.

Dans la gamme des services intermédiaires, le sous-équipement de la zone est plus important. Cela concerne notamment les commerces : magasins de détail non alimentaires, supermarchés ; mais également certains services sociaux comme les services d'aides aux personnes âgées ou la garde d'enfants d'âge préscolaire.

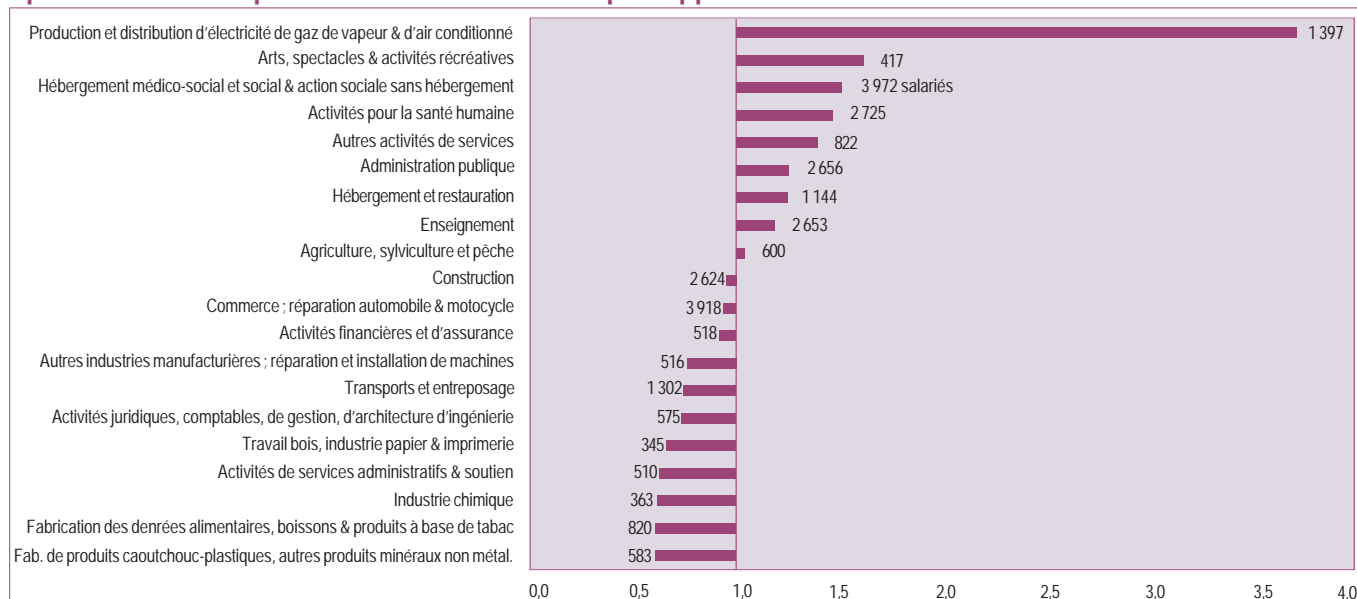
Par ailleurs, le territoire se singularise surtout par un éloignement plus important des équipements. Le maintien d'un niveau d'équipement minimal

constitue un enjeu important pour un territoire rural comme l'Ardèche Méridionale. Dans certaines parties de la zone comme le territoire cévenol, les habitants ne disposent d'aucun pôle de services. Conscients de cette problématique, les acteurs du territoire ont mis en place des Opérations Rurales Collectives (ORC) dont l'objectif est le soutien et la promotion des commerces de proximité et de l'artisanat. Il s'agit d'un soutien financier, de formations et de conseils pour ces petites structures. En outre, le territoire est l'instigateur d'un label national "Bistrot de pays" de promotion des cafés et restaurants implantés en milieu rural et ayant une activité tout au long de l'année.

En 2008, le nombre d'emplois sur le territoire s'élève à 36 600 tandis que le nombre d'actifs est de 42 000. Ainsi, les emplois couvrent 87 % du nombre d'actifs résidants. Ce rapport est de 85 % pour la zone rurale de comparaison. Avec 69,1 %, le taux d'activité (nombre d'emplois sur l'ensemble des individus en âge de travailler) est nettement inférieur à celui de la zone de comparaison (72,7 %). Le nombre de retraités n'explique pas entièrement cette différence, car à tout âge, le taux d'activité est plus faible, pour les femmes comme pour les hommes.

En 2008, trois actifs sur quatre vivent et travaillent dans le territoire. Cette proportion est très supérieure à celle de la référence rurale où le ratio s'élève à 67 %. L'Ardèche Méridionale apparaît comme un territoire autonome en termes d'emploi. Entre 1999 et 2008, l'enclavement est resté fort puisque la proportion d'actifs travaillant et résidant dans le territoire n'a baissé que de 3 points contre 5 dans la zone de comparaison. Cette autonomie s'explique par le fait que les pôles d'emploi à proximité du territoire sont peu nombreux. Au sein de la zone, l'unité urbaine

## Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2009



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné présente une forte spécificité dans la zone d'étude (3,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 1 397 salariés.

Source : Insee, Clap 2009 champ complet hors agriculture et défense

## Marché du travail

15 ans et plus	1999			2008		
	Ardèche Méridionale	Référence	Région	Ardèche Méridionale	Référence	Région
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>41 971</b>	<b>424 765</b>	<b>2 308 240</b>	<b>49 390</b>	<b>501 847</b>	<b>2 636 824</b>
<i>dont salariés</i>	33 252	350 712	2 017 413	39 968	423 977	2 316 368
<i>dont non salariés</i>	8 719	74 053	290 827	9 421	77 870	320 456
<b>Chômeurs</b>	<b>7 598</b>	<b>53 467</b>	<b>286 935</b>	<b>7 504</b>	<b>53 566</b>	<b>281 101</b>
% chômeurs dans la population active	15,3	11,1	11,0	13,2	9,6	9,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

### De l'emploi plus précaire et un chômage élevé

d'Aubenas est l'unique offrant plus de 10 000 emplois. À l'extérieur, seule l'unité urbaine de Montélimar et de façon moindre celles de Pierrelatte et de Privas exercent une attraction sur les actifs du territoire. Cette influence est particulièrement marquée géographiquement. Les navettes domicile-travail mettent en évidence deux mouvements : les actifs des communes de la vallée du Rhône vont travailler vers Montélimar et Pierrelatte et ceux des communes du nord-est du territoire sont attirés par Privas. En l'absence de proximité avec un pôle urbain, le reste du territoire, qui en constitue la plus grande partie, à savoir la Vallée de l'Ardèche et l'Ardèche cévenole, est autonome en matière d'emplois.

Avec + 17,7 %, la croissance du nombre d'actifs occupés est importante entre 1990 et 2008. Cette évolution est à mettre en regard de celle de la zone de comparaison, 18,1 %, et de celle de l'ensemble de la région, 14,2 %. De même, le nombre d'emplois présents sur le territoire a non seulement évolué favorablement (+ 14,7 %) depuis 1999, mais de façon plus soutenue que dans les zones rurales (+ 12,4 %) et qu'en Rhône-Alpes (+ 13,1 %). Ce dynamisme en termes d'activité et d'emploi renforce le regain démographique.

Si le nombre d'emplois sur le territoire s'est accru, il reste que les conditions d'emploi des actifs résidents sont moins favorables qu'ailleurs ; il y a plus de contrats à durée déterminée (12 % pour 9 % en zone de comparaison rurale) et plus de travailleurs à temps partiel (25 % pour 21 %).

Les cadres et les professions intermédiaires représentent 27 % des actifs. Cette part, inférieure à la référence rurale (33 %), augmente sensiblement depuis 1999 : + 30 % pour les cadres et + 35 % pour les professions intermédiaires.

L'Ardèche Méridionale est un territoire où le chômage est plus important, de l'ordre de 4 points supérieur à celui de l'ensemble des zones rurales. Les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement touchés, ici plus qu'ailleurs, car ceux qui restent sur le territoire bénéficient d'un niveau de formation et de qualification moindre. 53 % des actifs de 15 à 40 ans possèdent un diplôme au moins égal au Bac, part inférieure à celle de la zone de référence (55 %) et à celle de Rhône-Alpes (61 %).

L'Ardèche Méridionale est un territoire très peu industrialisé. Au fil du temps, le poids de l'industrie dans le territoire s'est estompé. Ce secteur représente 15,2 % des emplois de la zone en 2008 contre 23,6 % en 1975. Cette baisse correspond à une perte de 1 500 emplois sur la période.

Par ailleurs, les établissements sont généralement de petite taille. Les seules exceptions significatives sont constituées par le Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Cruas-Meysses qui offre plus de 1 000 postes, les laboratoires Chauvin à Aubenas et Omega Pharma France à Largentière, qui représentent à eux deux quelque 250 emplois. Production d'électricité et industrie pharmaceutique apparaissent comme des spécialisations économiques de la zone.

On trouve également, comme dans toutes les zones rurales, de nombreuses industries agro-alimentaires ; celles-ci emploient environ 15 % des salariés de l'industrie.

Le nombre d'établissements d'Ardèche Méridionale a progressé de 18,8 % entre les périodes 2003-2005 et 2008-2010. Cette augmentation reste cependant moindre que celle de la zone de comparaison rurale (+ 20,0 %) et celle de Rhône-Alpes (+ 19,8 %).

### L'économie de l'Ardèche Méridionale repose principalement sur les activités présentes

## Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>41 973</b>	<b>100,0</b>	<b>49 405</b>	<b>100,0</b>
<i>Résident et travaillant dans la zone</i>	32 742	78,0	37 286	75,5
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	16 873	40,2	17 081	34,6
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	9 231	22,0	12 119	24,5
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>36 642</b>	<b>100,0</b>	<b>42 045</b>	<b>100,0</b>
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	32 742	89,4	37 286	88,7
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	3 900	10,6	4 759	11,3
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,87</b>		<b>0,85</b>	

\* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

## Créations d'établissements

Période	Ardèche Méridionale		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2010	1 700		
Flux annuel moyen 2003-2005	807		
Flux annuel moyen 2008-2010	1 375	+70,3	+91,9

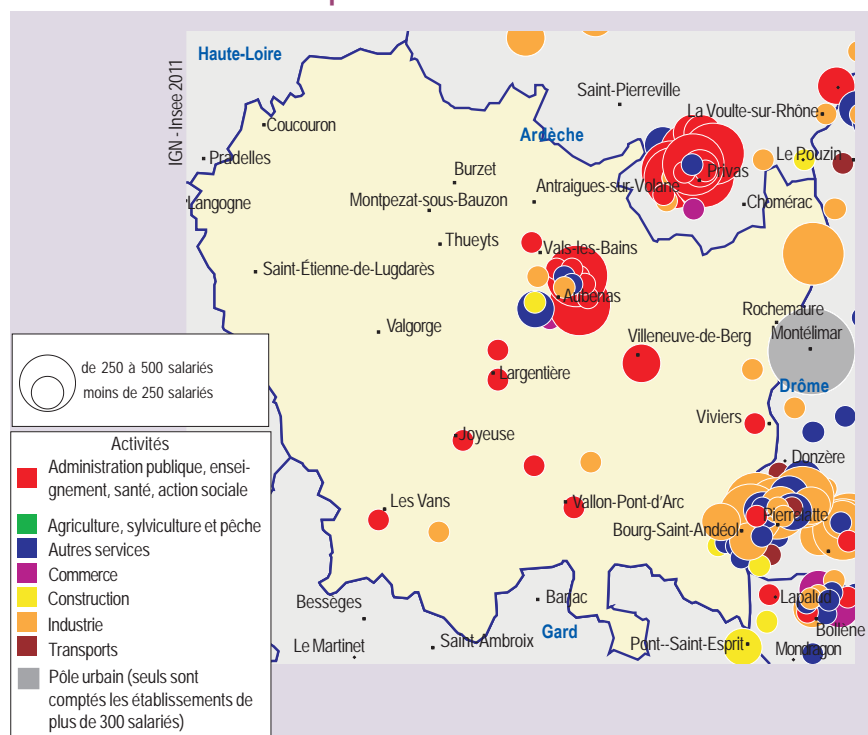
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

## Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2008

	Ardèche Méridionale		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentes	30 114	71,2	58,6
Activités non présentes	12 162	28,8	41,4
<b>Ensemble</b>	<b>42 276</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

## Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2009



Source : Insee, Clap 2008

## Répartition de l'emploi par fonction en 2008

	Ardèche Méridionale		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	401	0,9	1,5
Prestations intellectuelles	776	1,8	2,1
Agriculture	2 435	5,8	6,0
Bâtiment	4 030	9,5	8,3
Fabrication	3 970	9,4	14,5
Commerce interentreprises	775	1,8	3,2
Gestion	3 947	9,3	9,8
Transport, logistique	2 658	6,3	8,6
Entretien, réparation	3 885	9,2	8,1
Distribution	3 258	7,7	7,6
Services de proximité	5 229	12,4	10,3
Éducation, formation	2 439	5,8	4,9
Santé action sociale	4 610	10,9	8,2
Culture loisirs	860	2,0	1,5
Administration publique	3 002	7,1	5,4
<b>Ensemble</b>	<b>42 276</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Pour autant, le taux de création d'établissements, nombre de créations rapporté au stock, est tout à fait comparable. L'essor de ces créations est constaté sur l'ensemble du territoire, et largement favorisé par l'émergence du statut d'auto-entrepreneurs. Cet effet semble néanmoins avoir été moins fort qu'ailleurs. Ainsi sur l'année 2009, les auto-entrepreneurs ont été à l'origine de 46,9 % des créations en Ardèche Méridionale contre 50,7 % dans les zones rurales et 49,3 % en Rhône-Alpes.

Entre 1975 et 2008, la part du tertiaire s'est accrue passant de 42,9 % à 69,8 %. La construction, qui est importante, se maintient.

Les activités présentes, c'est-à-dire celles qui répondent au besoin des habitants (services publics, commerces, construction...) représentent 71,2 % des emplois, contre 58,6 % dans l'ensemble des zones rurales. Cette prédominance s'explique par l'importance des services aux habitants et du tourisme mais également par la faiblesse des activités non présentes, principalement l'industrie et les services aux entreprises. L'implantation de ces dernières est rendue difficile par

l'absence de pôle économique de grande taille et de l'enclavement géographique de la zone. Les activités présentes figurent ainsi parmi les enjeux importants pour les acteurs du territoire qui cherchent à encourager le développement touristique et à dynamiser le commerce rural. La création d'une structure d'accompagnement des porteurs de projets Ardèche Sud Initiative ainsi que la création d'un festival "Mon pays, ma fête" sont des actions qui s'inscrivent dans ces objectifs.

Enfin, l'économie sociale et solidaire représente 16 % des emplois, contre 11,7 % en zone rurale. La population étant relativement âgée dans le territoire, les acteurs publics sont très attentifs à la place de ce secteur dans l'économie locale.

L'Ardèche Méridionale est un territoire très touristique. Avec 56 lits au km<sup>2</sup>, la densité touristique y est très élevée. Celle-ci n'est que de 27 lits au km<sup>2</sup> pour l'ensemble des zones rurales. Le taux de fonction touristique (nombre de lits pour 100 habitants) est également fort, 132,3 % à comparer aux 34,8 % pour la référence.

L'Ardèche Méridionale cible un tourisme populaire. À lui seul, le territoire représente plus du quart de la capacité d'hébergements en camping de la région Rhône-Alpes. En matière de capacité hôtelière, l'offre est de gamme plutôt basse : plus d'hôtels une étoile et plutôt moins d'établissements de 3 étoiles que dans les zones de comparaison.

L'activité touristique représente 5,3 % de l'emploi, ce qui est très supérieur aux zones de comparaison. L'activité touristique est très concentrée dans l'année. Pour l'hôtellerie par exemple, les fréquentations des mois de juillet et août, dans la zone touristique d'Ardèche plein Sud (périmètre proche de la zone d'étude), représentent à elles seules 46 % des nuitées de l'année 2010, 71 % en considérant l'ensemble de la saison d'été, de juin à septembre. C'est très au-dessus des proportions que l'on peut relever dans d'autres zones touristiques de Rhône-Alpes pour lesquelles les deux mois de plein été représentent souvent entre le quart et le tiers de l'activité.

Pour les acteurs locaux, l'un des enjeux est

## L'activité touristique est très concentrée dans le temps

d'étendre la période touristique, le tourisme stimulant le reste de l'activité économique et l'emploi. Pour permettre ce développement, des actions sont menées. Elles visent à mettre en valeur

les curiosités touristiques du territoire comme par exemple le complexe de la grotte Chauvet qui fait partie des sept "grands projets Rhône-Alpes" du Conseil Régional. ■

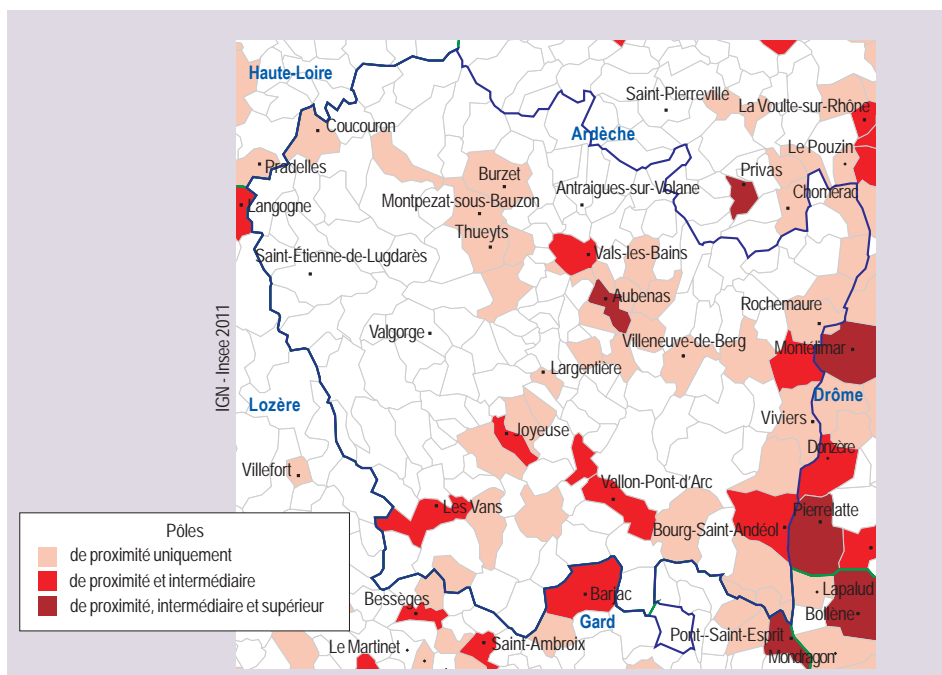
### Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

### Pôles de services



### Fiscalité locale en 2008

	Ardèche Méridionale		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	168	17,2	173	19,4
Foncier bâti	265	27,3	249	27,8
Foncier non bâti	18	1,9	19	2,2
Taxe professionnelle	522	53,6	452	50,6
<b>Total des 4 taxes</b>	<b>973</b>	<b>100,0</b>	<b>893</b>	<b>100,0</b>

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Indicateurs de fiscalité 2008

	Ardèche Méridionale	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	625	624	750
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,80	0,81	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	38,2	36,8	38,7

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Déjà parues, à paraître...

**Déjà parues :** Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

**À paraître :** VALDAC (Valence Drôme Ardèche Centre), Maurienne, PNR du Haut-Jura.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.

**INSEE Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Pascal Oger

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

**Dépôt légal n°1004, juin 2012**

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775